

und viele andere, im dritten das Englische und viele andere. Auf diese Weise wird bestimmt, wie unsere vier Formen des tonischen Hexameters sich hinsichtlich der drei erwähnten Gegensätze verhalten.

Dabei werden im Lichte der genannten prosodischen Faktoren die Hauptzüge unserer vier Hexameterformen, d.h. das daktylisch-trochäische Schema, die Taktfüllung und die Zäsur und Brücke, vergleichend-statistisch analysiert und metrisch-rhythmischi gewertet.

Schließlich wird auf die Möglichkeit einer allgemeineren Theorie des modernen tonischen Hexameters hingewiesen, die aus der Technik des Versmaßes, wie es in verschiedensprachigen Formen erscheint, zu erschließen wäre. Es geht darum, gewisse theoretische Prinzipien im funktionellen Verhältnis zwischen den beiden struktural verschiedenen metrischen Systemen — dem antiken quantitierenden und dem modernen akzentuierenden — festzustellen.

### COMMUNIQUÉ CONCERNANT *L'ANNÉE PHILOLOGIQUE*

Le tome XLIII (1972) de *L'Année philologique* n'a paru qu'en septembre 1974, c'est-à-dire avec un retard de trois mois sur le tome précédent; il compte aussi 110 pages de plus que celui-ci. Cet accroissement, dû notamment à l'augmentation constante du nombre des périodiques, à la prolifératioin des Actes de Congrès et Colloques, des Mélanges *in honorem* et Recueils de tout genre, pose un grave problème aux responsables de la bonne marche de notre bibliographie. En effet, non seulement le travail de mise sur fiches et d'analyse des articles originaux, de relevés des comptes rendus prend de plus en plus d'extension, mais l'abondance de la matière ainsi rassemblée a ses répercussions sur l'élaboration des index qui, bien entendu, ne peut être entreprise qu'après l'achèvement de la mise en pages du volume. Considérant que le plus grand service qu'ils puissent rendre aux usagers est de faire paraître leur bibliographie régulièrement, sans retard et en un seul tome aisément maniable, les Directeurs des trois branches de *L'Année philologique* à Paris, à Chapel Hill et à Heidelberg ont décidé d'un commun accord avec l'approbation de M. P. WUILLEMIER, administrateur de la Société internationale de Bibliographie classique, de prendre les mesures suivantes:

1) Pour éviter d'avoir à répéter parfois dans dix volumes successifs, le titre d'un livre qui continue à être l'objet de comptes rendus, on renoncera désormais à noter une recension portant sur un ouvrage paru plus de cinq ans avant la date de parution de celle-ci. Des exceptions pourront être éventuellement pour des recensions particulièrement longues et importantes. Cette mesure entrera en vigueur dès le tome XLIV (1973) à paraître en 1975.

2) Les exégètes de l'Ancien et du Nouveau Testament disposant de l'excellent et exhaustif *Elenchus bibliographicus Biblicus* du R.P.P.

NOBER, il n'y aura plus dans *L'Année philologique* qu'une rubrique *Testamenta* où ne figureront que les éditions des textes grecs ou latins, les grands instruments de travail, les études relatives à la langue des Testaments, y compris les Apocryphes. La rubrique „Publications relatives aux manuscrits de la Mer Morte“ est supprimée. Cette mesure n'entrera en vigueur qu'avec le tome XLV (1974), à paraître en 1976.

Ces mesures ont été approuvées à l'unanimité par les membres de la Société internationale de Bibliographie classique, lors de leur réunion quinquennale, tenue à Madrid, le 1<sup>er</sup> septembre 1974. Le Comité croit utile d'attirer l'attention des usagers de *L'Année philologique* et des Directeurs de revues d'études classiques sur les conséquences de ces mesures. Il souhaite en outre que l'on renonce à publier des articles minuscules, s'ils ne sont destinés parfois qu'à remplir le bas d'une page, ou s'ils sont groupés, bien qu'hétéroclites, sous le titre de *Varia*. Ces deux types d'articles occupent, dans une bibliographie, une place disproportionnée à leur importance. On pourrait être amené à opérer une sélection parmi eux. On négligera aussi les communications qui, dans des Actes de Congrès, répètent à peu de chose près un article déjà publié ailleurs. L'établissement des cinq index que compte aujourd'hui *L'Année philologique* représentant un travail minutieux, et exigeant, pour trois d'entre eux, des recherches approfondies, il est regrettable que trop de savants, faute de parcourir l'Avant-Propos ou la Table des Matières, en ignorent encore l'existence. L'extension donnée aux rubriques archéologiques justifierait un emploi plus généralisé de *L'Année philologique* par les archéologues.

Les publications en provenance des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la république d'Irlande, et des pays appartenant ou ayant appartenu au Commonwealth britannique doivent être adressées à: Prof. William C. WEST, American Office, *L'Année philologique*, Murrey Hall, University of North Carolina, CHAPEL HILL, N. C. 27514 U. S. A. Les publications en provenance des deux Allemagnes et d'Autriche doivent être adressées à: Prof. Viktor POESCHL, Zweigstelle der *Année philologique*, Seminar für klassische Philologie der Universität, Marstallhof 2, 69 HEIDELBERG 1, R. F. A. Toutes les autres doivent continuer à parvenir à Juliette ERNST, Directrice de *l'Année philologique*, 11, avenue René Coty, 75014 PARIS. Ces envois devront être faits personnellement à M. WEST, à M. POESCHL et à Mlle ERNST, aux adresses indiquées ci-dessus et non à notre dépositaire, la Société d'édition Les Belles Lettres, qui n'est responsable que de la distribution des volumes de *L'Année philologique*.

*Le Comité de la Société internationale  
de Bibliographie classique.*